



6

Évolution dans le dossier camping

8

La fédération est contrainte de refuser une offre pour l'achat d'une licence globale du logiciel GLCP

18

La loterie Évasion Nature : 10 zecs et un regroupement voient leurs projets retenus



Mot du directeur général

Par Jean-Claude D'Amours • Directeur général



Le remplacement du mot du président par un mot du directeur général est une première. Depuis son entrée en fonction, notre nouveau président est impliqué de façon particulièrement intense dans un dossier capital; les technologies. Habitué à 6 rencontres par année, le conseil d'administration s'est rencontré à 4 reprises au cours des 2 derniers mois, auxquelles on ajoute une rencontre spéciale du comité exécutif. Le choix et le développement de technologies présentent des enjeux importants pour

notre réseau. Monsieur Dufour, reconnu pour sa gestion ordonnée, sa prudence, sa diligence et sa capacité à prendre des décisions réfléchies, assume son rôle dans le respect de sa renommée.

En apparence, le contexte décisionnel déchirant que nous avons connu en 2010 (PAV) semble refaire surface, une année marquée par des discussions qui ont eu raison de la ténacité de quelques administrateurs. Rappelons-nous comment il a été ardu de parvenir à un consensus concernant le choix d'une technologie et d'un fournisseur de service dans le projet de développement du poste d'accueil virtuel (PAV). Les administrateurs ralliés par aveu sont demeurés en poste, et d'autres ont quitté le navire créant une dynamique particulière.

Aux nombreuses et vives discussions qui concernent la survie de GLCP, il est question de la continuité du soutien technique aux 28 zecs qui utilisent actuellement le système de gestion GLCP et la mise en service du PAV. Comme si l'expérience de 2010 ne pouvait pas servir de leçon, le conseil d'administration doit considérer et analyser les impacts de leurs décisions sur la situation financière de la fédération et éviter qu'elle se dirige vers sa pire performance financière depuis ses débuts, à l'antipode d'un climat de solidarité.

Qu'elles soient à court ou à moyen terme, les décisions actuelles comportent leurs lots de conséquences autant pour la fédération que pour les zecs. Malgré le contexte difficile, il demeure que ces décisions sont prises dans l'intérêt du réseau des zecs, incluant les zecs et la fédération. Il ne faut pas oublier que nous faisons tous partie d'une fédération de gestionnaires; gérer, c'est décider. Ce sont les administrateurs qui ont le rôle de décideur, avec le devoir d'agir avec prudence et diligence ainsi que dans l'intérêt de l'organisation qu'ils administrent.

Jean-Claude D'Amours

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bas-Saint-Laurent

Jacques Lévesque : 418 725-7807

Saguenay – Lac-Saint-Jean

Lucien Girard : 418 548-2741

Québec

Mathias Dufour : 418 439-4122

Mauricie

Gordon Stuart : 819 523-7243

Lanaudière

Benoît Laporte : 450 654-3949

Laurentides

Jean-Marc Bélanger : 819 623-3177

Outaouais

Peter Camden : 819 463-3183

Abitibi-Témiscamingue

Jocelyn Bonneville : 819 762-6660

Côte-Nord

Josée St-Pierre : 418 962-6374

Chaudière-Appalaches – Estrie

Mario Lacasse : 819 583-0668

Gaspésie

Roger Masson : 418 763-5306

Votre équipe à Zecs Québec

Direction générale : Jean-Claude D'Amours

Adjoint à la direction : Christian Langlois

Secrétariat et administration : Andrée Delisle

Biologiste : Julie Labbé

Pour nous joindre

Zecs Québec

1415, rue Frank-Carrel, bureau 275

Québec (Québec) G1N 4N7

Tél. : 418 527-0235

Télé. : 418 527-0578

Courriel : info@zecquebec.com

Suivez Zecs Québec sur Internet,

Facebook et twitter

www.zecsquebec.com

facebook

twitter

twitter.com/ZecsQuebec

Nouvelles de Zecs Québec

Des plans d'ensemencement réclamés pour le réseau des zecs

Jean-Claude D'Amours – jean-claude.damours@zecquebec.com

Malgré qu'il soit interdit d'introduire certaines espèces de poissons dans les plans d'eau du Québec, un organisme gestionnaire de zec ne peut pas empêcher une personne de procéder à des ensemencements sur son territoire. Seul un permis de transport de poisson est requis et ce dernier est émis et délivré par le transporteur lui-même. Il est légitime de croire que n'importe qui parvient à faire à peu près n'importe quoi, consciemment ou non. Les conséquences peuvent être graves pour des gestionnaires de zecs soucieux de préserver le patrimoine génétique d'origine des populations de poissons sur leur territoire.

Depuis trois ans, Zecs Québec réclame des plans d'ensemencement, un outil de gestion efficace permettant aux gestionnaires de zecs d'offrir une pêche de qualité et conforme aux principes de développement durable. En 2009, le gouvernement du Québec a introduit de nouvelles dispositions dans la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* qui touchent directement les ensemencements. La loi prévoit que le ministre peut établir un plan d'ensemencement à l'égard des territoires fauniques structurés (zecs, réserves fauniques, pourvoiries à droits exclusifs). Le plan d'ensemencement peut notamment autoriser ou prohiber les ensemencements, la relocalisation, les espèces de poissons ensemencés ou relocalisés. Malgré l'insistance de Zecs Québec, le ministre n'a produit aucun plan d'ensemencement dans les zecs depuis l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions de la Loi.

Dans les zecs de chasse et pêche, nous remarquons que la demande des pêcheurs tend vers la capture de gibiers de qualité et exige des poissons de souche indigène. « Manger

bien et bio » fait partie des valeurs des adeptes de pêche dans les zecs. C'est pourquoi les gestionnaires de zecs investissent plusieurs dizaines de milliers de dollars chaque année dans la restauration de plans d'eau, l'aménagement de frayères et l'ensemencement de type « repeuplement » dont les poissons proviennent de souches indigènes issues de géniteurs du même plan d'eau, ou du même bassin hydrographique. Ces investissements se font la plupart du temps avec l'appui de la Fondation de la faune du Québec.

Il faut savoir que notre organisation a fait le choix stratégique de réduire au minimum le nombre des ensemencements dans les zecs. À l'échelle de nos territoires, nous avons fait la démonstration économique, sociale et environnementale que l'ensemencement n'est pas une solution de gestion faunique rentable. Par contre, afin de soutenir une forte pression de pêche, les gestionnaires de zecs réservent des plans d'eau spécifiques à une formule de « dépôt-retrait ». Ces plans d'eau sont historiquement peu productifs, de petites superficies, normalement parmi les plus accessibles (près des postes d'accueil), souvent contingentés et assujettis à des règles particulières (quotas, nombre de pêcheurs, périodes d'ouverture). La gestion des ensemencements dans les zecs permet de rendre la pratique de la pêche accessible au plus grand nombre de personnes conformément à la mission des zecs, tout en réduisant les risques de contamination génétique. Zecs Québec réitère constamment sa demande au ministre d'agir rapidement et de doter les zecs de chasse et pêche de plans d'ensemencement.

Augmentation du coût des baux de villégiature

Jean-Claude D'Amours – jean-claude.damours@zecquebec.com

Au début de mai, le président du Regroupement des locataires des terres publiques (RLTP) a rencontré un représentant de Zecs Québec dans le dossier de l'augmentation des baux de villégiature. Le RLTP a dévoilé sa stratégie de négociation avec le MRNF et a demandé l'appui des gestionnaires de zecs. Nous avons convenu que le RLTP serait l'interlocuteur auprès du Ministère et que la Fédération accorderait son appui en temps opportun.

Ce rapprochement entre le RLTP et Zecs Québec pourrait être profitable aux locataires des terres publiques et, du même coup, à près de 12 000 membres des zecs de chasse et pêche. Pour en savoir davantage, visitez le site Web du RLTP.

Site Internet du RLTP : www.rltp.qc.ca

Nouvelles de Zecs Québec

Un congrès très apprécié!

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com



Le 29^e congrès de Zecs Québec réunissait cette année près de 200 gestionnaires de zecs. Sous le thème: « Les zecs en action..., partageons nos expériences! », ce rassemblement était également l'occasion de révéler aux 46 zones d'exploitation contrôlées présentes la nouvelle image de marque des zecs du Québec.

Cette image de marque avait été développée afin de faire connaître les zones d'exploitation contrôlée sous un dénominateur commun et reconnaissable par tous les Québécois et ainsi les distinguer des autres exploitants de la faune. Cette initiative de leur fédération a été bien accueillie et plusieurs gestionnaires commenceront leur saison avec les nouveaux outils promotionnels. Par ailleurs, les congressistes étaient impatients de connaître les développements dans les différents dossiers amenés sur la table du ministère des Ressources naturelles et de la Faune dont celui de la gestion des campings sur les zecs. En effet, depuis 2005, Zecs Québec demandait au MRNF de doter les administrateurs d'outils de gestion nécessaires à une saine pratique de cette activité. De grands pas ont été faits dans ce sens et les grandes lignes révélées au congrès, à la grande satisfaction des gestionnaires de zecs.

Zecs Québec profite de l'occasion pour souligner l'excellent travail de M. Claude Beausoleil qui annonçait son retrait de la présidence de la fédération, poste qu'il occupait consciencieusement depuis 10 ans. M. Beausoleil de par son implication

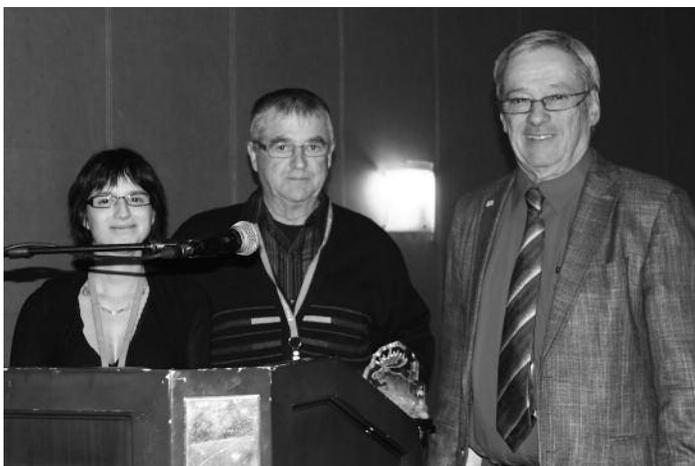


exceptionnelle aura marqué l'histoire des zecs et contribué grandement à les faire évoluer et à garantir leur pérennité. M. Beausoleil aura été de loin le président le plus engagé, quand on sait que le plus long mandat d'un de ses prédécesseurs aura été de quatre ans. C'est, M. Mathias Dufour, de la région de la Capitale-Nationale qui prendra la relève. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.



Nouvelles de Zecs Québec

Un congrès très apprécié! (suite)



Prix du bénévolat André-Magny – Le prix André-Magny 2012 a été décerné à monsieur Aurèle Imbeault pour ses nombreuses années comme bénévole pour la zec Varin. Il fait maintenant partie des employés de la zec de Forestville.

Le congrès annuel des zecs s'est terminé le dimanche 29 avril et selon les évaluations sur le congrès (voir le tableau), celui-ci a

été très apprécié par la majorité des congressistes qui ont répondu à une évaluation remise à chacun des représentants présents au congrès. Le commentaire le plus fréquent était le manque de temps pour les ateliers. À l'aide de ces commentaires, nous pourrions encore mieux faire lors des prochains congrès à venir.



Résultat de la compilation des fiches d'évaluation pour le congrès 2012 des zecs de 27 participants

	L'organisation	Le thème	L'accueil de l'hôtel	L'accueil de Zecs Québec	Les repas	Les ateliers	L'animation	Les prix de présence	La pochette et son contenu
Très satisfaisant	44 %	59 %	44 %	67 %	44 %	26 %	44 %	26 %	44 %
Satisfaisant	52 %	22 %	41 %	30 %	44 %	37 %	44 %	41 %	37 %
Peu satisfaisant	0 %	11 %	11 %	0 %	11 %	15 %	7 %	11 %	15 %
Insatisfaisant	4 %	4 %	4 %	4 %	0 %	7 %	4 %	7 %	4 %
Aucune réponse	0 %	4 %	0 %	0 %	0 %	15 %	0 %	15 %	0 %

Nouvelles de Zecs Québec

Méthode performante d'évaluation de la qualité de l'habitat de l'original

Julie Labbé – julie.labbe@zecquebec.com

Les gestionnaires de zecs identifient souvent et prioritairement le maintien de la qualité de l'habitat de l'original comme une préoccupation importante. Cependant, ils ne possèdent pas nécessairement les outils théoriques et cartographiques leur permettant de représenter, confirmer et soutenir efficacement leurs intérêts dans le processus de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT). Afin de combler cette lacune, Zecs Québec a complété un projet portant sur l'élaboration d'une méthode d'évaluation de la qualité d'habitat de l'original dans les zecs.

Logiciel IQH

La méthode d'évaluation s'appuie sur l'indice de qualité d'habitat (IQH) développé par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), dont la version logicielle a été mise à jour, révisée et bonifiée pour permettre d'améliorer la robustesse des analyses de qualité d'habitat obtenues. À partir d'ArcGIS, le logiciel permet de produire des cartes de qualité d'habitat de l'original dans la zec et de cibler les secteurs propices à l'espèce.

Cahier méthodologique pour les professionnels des zecs

La méthode d'évaluation de la qualité d'habitat a été consignée dans un cahier méthodologique afin de guider les professionnels des zecs qui souhaiteraient procéder à l'analyse. Le modèle IQH sous-jacent et son mode de fonctionnement

sont expliqués en détail. Il est accompagné de recommandations permettant de faire les meilleurs choix pour dresser un portrait facilement interprétable et le plus fidèle à la réalité. À titre d'exemples d'analyses, la qualité d'habitat de l'original a été évaluée sur neuf territoires de zec et l'interprétation des résultats de chacune est présentée.

Outil de gestion et d'aide à la décision

Le logiciel IQH et la méthode d'évaluation de la qualité d'habitat de l'original sont des outils qui pourront être utilisés par les professionnels pour aider les bénévoles lorsqu'il sera question de l'habitat de l'original. Tout en permettant aux zecs de mieux connaître leur territoire en termes d'habitat pour l'espèce gibier, l'évaluation de la qualité d'habitat de l'original permettra aux gestionnaires de zecs de mieux se positionner par rapport à l'enjeu du maintien de la qualité d'habitat de l'original sur leur territoire de zec dans le cadre des tables GIRT.

Le logiciel IQH devrait être diffusé gratuitement par le MRNF dans les prochaines semaines. Quant au cahier méthodologique, il est présentement disponible à l'adresse suivante :

http://www.zecquebec.com/ftp/public/IQH_Original/Rapport_IQH_Original_ZecsQuebec.pdf.

Évolution dans le dossier camping

Les dernières modifications au Règlement sur les zecs de chasse et pêche, entrées en vigueur le 1^{er} mars dernier, ont suscité de vives réactions dans le milieu des zecs de chasse et pêche. Les dispositions réglementaires ne rencontrent pas les préoccupations terrain des gestionnaires de zecs. Lors du congrès des gestionnaires de zecs, il a été exprimé que l'application de certaines dispositions créera davantage de problèmes que ceux que nous souhaitons régler au départ. En conséquence, la Fédération a participé à quelques rencontres visant à préparer un projet d'amendement. Les définitions portant sur le camping et sur les équipements de camping sont au cœur des revendications des gestionnaires de zecs. L'objectif de la démarche des gestionnaires de zecs consiste à éviter

Jean-Claude D'Amours – jean-claude.damours@zecquebec.com

toute forme d'appropriation du territoire public, qu'elle se traduise par la villégiature déguisée ou par une occupation sans droit.

Parallèlement à ce projet d'amendement, le MRNF est sur le point de divulguer un cadre de référence en matière de gestion du camping dans les zecs et le territoire public. Ce cadre fera le point sur les champs de compétences respectives des municipalités locales et régionales, des gestionnaires de zecs ainsi que du ministre. Ces précisions sur les rôles et responsabilités de chacun clarifieront les zones grises et faciliteront la gestion du camping dans les zecs de chasse et pêche.

Nouvelles de Zecs Québec

Image de marque prête pour 2013

Jean-Claude D'Amours – jean-claude.damours@zecquebec.com

Lors du congrès d'avril dernier, Zecs Québec a dévoilé l'identification visuelle de la nouvelle image de marque des zecs. Celle-ci incarne la vision des gestionnaires de zecs de l'avenir et donne aux zecs de chasse et pêche une image plus moderne. Les objectifs consistent à uniformiser l'identification visuelle des zecs et à les positionner parmi les leaders dans l'offre de chasse et pêche au Québec. La nouvelle image de marque instaure la notion de réseau et rappelle entre autres aux chasseurs et pêcheurs que l'accessibilité doit demeurer un principe fondamental.

Déjà, plusieurs organismes ont adopté la nouvelle identification visuelle. Le matériel promotionnel (dépliants, vêtements, etc.), les véhicules, la signalisation, etc., font déjà partie de l'identité de plusieurs zecs. Zecs Québec travaille la refonte du site Web des zecs. Il s'agit d'un projet majeur qui propose une réforme en profondeur de l'image des zecs de chasse et pêche

dont la mise en ligne est prévue au cours de l'hiver 2013. Le nouveau site Web deviendra la pierre angulaire d'un positionnement stratégique des zecs dans l'offre de chasse et pêche au Québec. Il est suggéré aux gestionnaires de zecs de s'approprier et de véhiculer l'image de marque au plus tard à l'ouverture de la saison 2013 afin de souligner collectivement le 35^e anniversaire de la fondation des zecs.



RÉSEAU ZEC

DES NOUVELLES DES RÉGIONS

Regroupement 01 - Bas-Saint-Laurent : Le Regroupement régional des gestionnaires de zecs 01 Inc. produira un manuel d'accueil pour le nouvel administrateur des différents conseils d'administration. Ce document devrait être prêt d'ici l'automne 2012. Récemment, M. André Hins acceptait la présidence du RGZ-01, M. Claudin Malenfant, la fonction de secrétaire-trésorier adjoint et M. Yvan Pineault, le titre de personne-ressource. Enfin, les OGZ ont accepté de se répartir différents dossiers dont deux prioritaires : le camping et le PAV (planifier l'informatisation de tous les postes d'accueil en forêt par satellite dans le but d'être prêt pour la mise en service du PAV). Le regroupement est heureux de cet engagement de leurs zecs.



M. Jacques
Lévesque

Regroupement 02 - Saguenay – Lac-Saint-Jean : Le regroupement engageait un nouveau coordonnateur de projets en la personne de M. Maxime Dufour, biologiste de formation, en remplacement de Mme Andrée-Anne Simard qui partait en congé de maternité au début du mois de mai. M. Dufour se penchera principalement cet été sur les projets des SIFZ, car encore quatre zecs restent à évaluer. Des consultations publiques suivent leur cours en ce qui concerne le projet d'éoliennes versus les aires protégées.



M. Lucien Girard

Regroupement 03 - Québec : Le 11 mai dernier, l'Association des gestionnaires de zecs région Québec 03 engageait une technicienne forestière, M^{me} Stéphanie Cribb. Elle accompagnera l'ingénieure forestière du regroupement, M^{me} Catherine Tremblay, dans les différents projets de la régionale, notamment ceux concernant les Tables GIRT, les SIFZ, les ponceaux, pour ne nommer que ceux-là. L'objectif de cette embauche est de grossir l'équipe afin d'offrir plus de services aux zecs de la Capitale-Nationale. M^{me} Cribb entrait en fonction le 22 mai dernier.



M. Harold Castonguay

Regroupement 06 - Laurentides : C'est la première année de l'implantation de projet « SPATIALISATION » du Regroupement 06 depuis la collecte de ses données fauniques faites sur le territoire des six zecs des Hautes-Laurentides. La régionale espère que les résultats seront intéressants.



M. Jean-Marc Bélanger

Nouvelles de Zecs Québec

La fédération est contrainte de refuser une offre pour l'achat d'une licence globale du logiciel GLCP

Christian Langlois – christian.langlois@zecquebec.com

L'entreprise GLCP a proposé à Zecs Québec de faire l'acquisition d'une licence globale du logiciel GLCP afin que toutes les zecs du Québec puissent avoir accès à la technologie qu'ils ont développée dans le domaine depuis une dizaine d'années. Rappelons que 28 des 63 zecs utilisent déjà le logiciel d'opération GLCP.

Comme les objectifs de vente du logiciel n'ont pas été atteints dans notre Réseau et dans le but de sauver financièrement l'entreprise, GLCP a offert d'informatiser les 35 zecs restantes pour une somme dépassant les 200 000 \$. Zecs Québec s'est

retrouvé dans la délicate position de favoriser l'accès à la technologie pour une part de ses membres ou de sécuriser les investissements accumulés pour l'autre part des zecs.

Après 2 rencontres exclusives du conseil d'administration sur ce seul sujet, il a été résolu de refuser l'offre de GLCP. La raison principale ayant motivé cette décision est évidemment d'ordre financier. Effectivement, si la fédération avait été de l'avant, elle se serait retrouvée dans une situation de précarité financière compte tenu de l'ampleur de la transaction.



DES NOUVELLES DES RÉGIONS

Regroupement 09 - Côte-Nord: Cet été, le Regroupement des zecs de la Côte-Nord procédera à l'inventaire terrain des sites d'intérêts fauniques, et ce, sur les sept zecs de la région.



M^{me} Julie Tremblay

Regroupement 10 - Chaudière-Appalaches – Estrie: La régionale traite actuellement deux dossiers au sein de la table GIRT: 1. L'impact du développement commercial de l'exploitation de la sève dans les peuplements d'éraблиères sur les territoires structurés comme ceux des zecs; 2. Projet d'analyse en profondeur de l'entretien et du développement des routes forestières dans les territoires de zecs en Chaudière-Appalaches.



M. Mario Lacasse

Avis
Saison 2012
Période transitoire
pour le camping dans les zecs

- Cet avis s'adresse à tous les campeurs dans les zecs :
- Le Règlement modifiant le Règlement sur les zones d'exploitation contrôlée de chasse et de pêche (C-61.1, r. 78) est entré en vigueur le 1^{er} mars 2012.
- De nouvelles normes sont effectives concernant notamment :
 - **les secteurs de camping;**
 - **le type d'équipement;**
 - **le retrait des équipements.**
- Une réglementation de l'organisme gestionnaire de zec pourra préciser les conditions de pratique du camping dans les zecs.
- Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a pour objectifs, durant cette période transitoire, de :
 - permettre la poursuite des activités de camping dans les zecs pour la saison 2012 en tenant compte de la réalité actuelle sur le terrain;
 - s'assurer que les campeurs, les municipalités et les organismes gestionnaires de zecs ont tous la même information afin d'assurer une cohérence dans la mise en œuvre pour l'application du règlement;
 - assurer une équité pour tous les campeurs dans les territoires de zecs.

C'est à partir de la saison 2013 que seront graduellement appliquées les nouvelles dispositions réglementaires portant notamment, sur le type d'équipement de camping, leur retrait et la détermination des secteurs de camping sur le territoire de la zec. Ces nouvelles dispositions permettront, à terme, d'encadrer l'activité camping dans les zecs, et ce, dans les toutes les régions du Québec.

Portrait de zec

La zec du Bas-St-Laurent

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

La zec du Bas-Saint-Laurent s'étend sur un territoire de 1019 km² situé en bordure de la réserve faunique de Rimouski, ce qui lui confère une qualité de chasse à l'original exceptionnelle. En 2011, la zec comptait 1809 membres en plus de recevoir près de 6 000 personnes supplémentaires durant la saison de chasse, de pêche et de villégiature. Son chiffre d'affaires annuel s'élève à 880 000 \$.

Sur le plan administratif

La zec réunit un conseil composé de 9 administrateurs et une équipe de 14 employés. Les agents d'accueil émettent annuellement au-delà de 20 000 fiches d'enregistrement. En 2011, la zec lançait son nouveau plan récréotouristique. Cette même année, le conseil d'administration priorisait le projet de la catégorisation des chemins dans le cadre du virage du régime forestier et la poursuite des tables de concertation (GIRT). De plus, la zec innovait en incluant, sur la nouvelle carte de son territoire, les caches et les nouvelles limites de la zec et de la pourvoirie Le Chasseur. Enfin, grâce à une nouvelle version du logiciel produit par GLCP, l'enregistrement virtuel sera possible par internet en 2013.

Une popularité croissante



En 1996, afin de maintenir l'harmonie à la suite de la popularité croissante de la zec, le CA modifiait la réglementation et créait de nouveaux services comme la gestion des caches et des campings. Plusieurs autres modalités se sont aussi ajoutées, telles que le service de chien de sang, la chasse au faisan, etc.



Une clientèle « qui ne prélève pas »

La zec du Bas-Saint-Laurent est un vaste terrain de jeux et la fréquentation des utilisateurs qui ne chassent pas et qui ne pêchent pas est à la hausse. Ainsi, au fil des ans, le conseil d'administration de la zec a dû adapter



sa gestion en fonction de cette nouvelle réalité. Entre les années 2010 et 2011, les administrateurs aménageaient des circuits récréotouristiques et érigeaient la tour du Mont Longue Vue. L'année 2011 a vu l'élaboration d'un parcours accessible à tous : véhicules utilitaires, VTT, bicyclettes et randonneurs. Un tracé canot-camping a également été effectué sur le lac Prime-Huron.

Une véritable forêt habitée

La zec du Bas-Saint-Laurent a la particularité d'être très habitée. Elle l'est tellement que la villégiature est devenue la principale activité. Cela en surprend plusieurs. Les entreprises d'exploitation forestière s'en sont rendu compte au fil des ans et prennent en considération cette réalité dans la planification de leurs travaux. Les autochtones ont également dû se rendre à l'évidence que cette ère de « zec habitée » ne s'essoufflait guère et qu'au contraire, cette réalité moderne prenait de l'ampleur. En effet, la zec compte aujourd'hui près de 300 chalets privés sur son territoire. Des utilisateurs résident même à leurs habitations 12 mois durant. À certains moments de l'année, la population présente sur le territoire atteint plus de 2 000 personnes, plus que la population totale des villages limitrophes.

Offre d'hébergement

La zec ne possède aucun chalet à louer pour les utilisateurs. Par contre, elle possède 363 emplacements de camping situés sur les 25 terrains aménagés ou non aménagés pour les utilisateurs saisonniers ou de passage. En fait, la zec offre trois façons de

La zec du Bas-St-Laurent (suite)

faire du camping. Il y a cinq campings permanents qui bénéficient d'un service de traitement des eaux usées et les équipements peuvent demeurer sur les terrains toute l'année. Les campings temporaires comptent 19 terrains semi-aménagés. Au cours des prochaines années, la zec équipera ces terrains pour offrir le service des eaux usées. Il existe des débarcadères pour accéder aux lacs à proximité et des toilettes sèches.

La chasse

Bien sûr, la chasse à l'original demeure le principal attrait. Depuis plusieurs années, des mesures sont prises pour maintenir l'abattage à un niveau acceptable en fonction du cheptel estimé avec l'aide du MRNF. Par exemple, du maintien des groupes de chasse jusqu'à la fin de la période de chasse, l'abattage du veau non permis en même temps que l'année du mâle, etc. Depuis 1996, la zec offre aux utilisateurs un service de localisation de leur cache (mirador) par GPS qui doivent être à plus de 300 mètres l'une de l'autre. Est également offert un service d'enregistrement sur place des bêtes abattues. Pour ce qui est du petit gibier, la récolte de gélinotte et de lièvres était de 3 406 (principalement la gélinotte), en 2011. Il est à noter que le lièvre est également chassé en saison hivernale.



La pêche

Plus de 100 lacs couvrent le territoire. L'omble de fontaine est l'espèce principale, suivie du touladi. L'omble de fontaine est l'espèce principale, et le touladi peut être prélevé dans le lac Chasseur. Les statistiques à jour sont toujours disponibles dans les postes d'accueil. Environ 11 000 jours de pêche sont enregistrés annuellement pour une récolte moyenne de 38 500 truites pour ces 5 dernières années. Pour l'année 2012-2013, les gestionnaires introduiront de nouvelles activités

hivernales comme la pêche blanche. Il est à noter que la Fête de la pêche aura lieu le 9 juin de cette année.

Aménagement faunique

La zec dispose d'un budget de 50 000 \$ pour l'entretien et l'aménagement d'infrastructures pour la faune, ce qui inclut l'ensemencement de certains lacs et certains inventaires. En 2011, la zec a également investi, avec la contribution de la Fondation de la faune, un montant de 50 000 \$ pour l'aménagement des lacs Camp et Rouge pour l'omble de fontaine. Cette année, la zec prévoit aménager une passe au barrage du lac Taché.



Réseau routier

Bon an mal an, la zec investit plus de 80 000 \$ dans l'amélioration de son réseau routier et partage certains frais d'entretien avec les entreprises forestières et les territoires structurés voisins. En 2011, la zec a entrepris la première phase (33 000 \$) de la réfection du chemin de la coulée de la Patapédia sur une distance de 3,7 km. En 2012, la zec prévoit compléter la phase II de ce projet et amorcera la réfection du chemin de la rivière rouge (51 000 \$) sur une longueur de 5 km.

Un mot du président démissionnaire

« Je quitte le conseil d'administration de notre zec après près d'une quinzaine d'années de présence à divers niveaux. Je garde quand même la passion pour notre beau territoire. La bonne gestion d'une zec n'est pas l'affaire d'une seule personne, ni même du seul conseil d'administration. C'est l'affaire de nous tous. Je tiens donc à remercier tous ceux qui ont contribué aux succès de notre zec. Je tiens particulièrement à remercier mes proches collaborateurs passionnés comme moi, les membres du conseil d'administration actuel et ceux des autres avec qui j'ai déjà travaillé et qui apportent encore leur précieuse aide bénévolement. Enfin, je tiens aussi à remercier les employés dont plusieurs tiennent la zec à cœur autant que moi. ». Christian Pelletier

Une bonne source de retombées économiques pour les zecs : le marché de la chasse au féminin

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

Une relève qui a besoin d'un forfait d'initiation « clé en main »

Avec la population vieillissante, une relève pour la chasse et la pêche s'avère de plus en plus pressante. Bien sûr, lorsque l'on dit « relève », on pense aux jeunes qui n'ont jamais pêché ou été initiés à la chasse. Plusieurs d'entre vous connaissent déjà des moyens de faire de la promotion chez les jeunes avec les programmes de subventions du MRNF et de plusieurs autres acteurs du domaine de la faune comme la FFQ ou la FédéCP. Pourtant, depuis une dizaine d'années, les femmes qui font l'acquisition d'un certificat de chasse représentent 25 % des demandes. Une augmentation significative qui ne cesse de s'intensifier au fil des ans et qui prouve qu'il y a un désir de chasser de la part de la gent féminine adulte.



Forfait « clé en main »

Selon M^{me} Hélène Larente de la zec Dumoine, les femmes qui veulent s'initier à la chasse ont besoin d'un forfait « clé en main ». Ces futures chasseuses se doivent d'être accompagnées et entraînées par des experts pour avoir envie de se lancer dans ce nouveau sport qu'est la chasse, activité habituellement réservée aux hommes. « Il y a 20 ans, une majorité de femmes qui suivaient leurs cours le faisait pour leur mari qui pouvait profiter d'un permis de plus afin de pouvoir prélever un orignal ou un cerf supplémentaire pendant la saison. Même si

cela était illégal et que plusieurs recevaient des amendes salées de la part des agents de la faune, à cette époque, la femme ne faisait pas partie des voyages de chasse », de relater M^{me} Larente. « Encore aujourd'hui, les femmes ont peu d'opportunités pour faire partie d'un groupe de chasseurs, c'est pourquoi les zecs devraient pouvoir offrir un forfait particulier pour les groupes de femmes. »



M^{me} Larente a donc mis sur pied le programme d'initiation La chasse au féminin volet cerf intitulé Cerfemme en 2007, une suite du programme Fauniquement femme Remington de la FédéCP. Et c'est en 2009 que le volet « initiation à la chasse à l'ours » voyait le jour. « Je me suis rendu compte avec le temps que certaines femmes avaient de la difficulté à faire feu sur des chevreuils; c'est pourquoi elles ne chassent pas. Elles m'ont avoué qu'elles ne voulaient pas faire de mal à "Bambi", mais qu'elles se verraient tout à fait capables de prendre pour cible un ours ou un orignal. Comme à la zec Dumoine, il n'y a pas beaucoup de chevreuils, la question venait de se régler ». C'est pourquoi la chasse à l'ours est très populaire sur leur territoire. « En fait, la femme serait un bon moyen pour dépeupler les ours sur notre territoire », d'affirmer M^{me} Larente.

Une bonne source de retombées économiques pour les zecs : le marché de la chasse au féminin (suite)

La chasse à l'ours aurait avantage à devenir plus populaire



Comme nous parlions de cet engouement des femmes pour la chasse à l'ours, je me suis demandé pourquoi cette activité était si peu exploitée. Pour plusieurs raisons que tous connaissent, la chasse à l'ours aurait avantage à devenir plus populaire. On sait par ailleurs que cette bête est un prédateur de l'original; il devient donc un problème s'il n'est pas prélevé suffisamment. Et comme les femelles font des petits aux deux ans, la population ne cesse d'augmenter. « C'est effectivement un problème, car la femelle met au monde deux ou trois petits tous les deux ans. Si l'on ne prélève aucun d'eux, les rejetons atteindront leur maturité sexuelle au bout de la troisième année, referont des petits et ainsi de suite avec les autres rejetons qui grandiront ». Une autre raison qui peut expliquer le manque d'intérêt pour cette chasse : il semblerait que les Québécois ont un préjugé sur la viande d'ours. Selon M^{me} Larente, cette viande est excellente et elle la consomme sans crainte. « Les mentalités commencent à changer, car maintenant les Américains rapportent une bonne partie de leur viande comparativement à il y a plus ou moins 15 ans. Est-ce que la peur pourrait également être un facteur important ? lui ai-je demandé. Effectivement, plusieurs ont peur de cette bête imposante et imprévisible. Tandis que d'autres, par principe de ne pas gaspiller de viande, ne veulent pas chasser un gibier qu'ils ne souhaitent pas consommer. » J'ai

ensuite demandé à M^{me} Larente si elle pensait que la chasse à l'ours pouvait devenir une bonne source de revenus pour plusieurs gestionnaires de zecs. La réponse a été affirmative. « Les administrateurs, les employés de la zec, ainsi que les bénévoles qui participent à ces sorties croient en cette chasse. Par exemple, cette année, les inscriptions pour mon activité du 18 au 21 mai se sont faites en très peu de temps. Ce forfait de quatre jours pour la chasse à l'ours comprend le transport, l'initiation, l'hébergement, ainsi que la nourriture et les services d'une cuisinière. De plus, cette partie de chasse est l'occasion rêvée pour ces dames de déguster sur place la viande d'ours fraîchement prélevée, le tout pour 500 \$ par personne. Il y a même deux hommes cette année qui ont réservé leur place en même temps que leur femme, voyant l'enthousiasme de ces dernières qui participent au programme. Mais évidemment, les hommes ne se retrouvent pas avec les femmes, ils s'organisent de leur côté pour le coucher. » La zec remarque donc que des hommes (chasseurs québécois) commencent timidement à s'intéresser à ce gibier.

En conclusion, si rien de particulier n'est organisé pour la femme, il faudra attendre longtemps avant de pouvoir compter sur ce nouveau marché. M^{me} Larente est catégorique : « Afin d'ouvrir les portes à la relève féminine, une certaine collaboration de la zec est à prévoir. Comme la majorité des femmes ne possèdent pas les équipements ni les véhicules nécessaires et si rien n'est organisé pour rendre ce sport accessible financièrement, les femmes n'auront jamais l'opportunité de s'initier à la chasse même si elles le voulaient ».



En juin, on s'initie à la pêche à la zec Kipawa! La journée de la « pêche en herbe » attire chaque année plus de 90 jeunes

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

Encore une fois cette année, la zec Kipawa organise sa journée « pêche en herbe » où plusieurs activités sont offertes comme cela a été le cas lors de la journée du 10 juin 2011. Cette année-là, la zec avait remis 75 certificats de pêche en herbe.



En 2011, 10 bénévoles acceptaient de faire profiter ces jeunes de leurs chaloupes afin de les accompagner sur le lac Le Trèfle pour les initier aux techniques de la pêche. « Nous avons séparé le groupe en quatre. Pendant qu'un groupe profitait de notre sentier pédestre, un autre jouait au volley-ball. Un troisième groupe partait en chaloupe pour être initié à la pêche et le quatrième recevait une formation des agents de protection de la faune », de m'expliquer M^{me} Julie Béland, directrice des opérations de la zec Kipawa. « La journée commence habituellement vers 9 h et se termine vers 15 h. Le dîner est gratuit et à la fin de la journée, tous les jeunes repartent avec un et même deux prix de présence grâce aux nombreux commanditaires qui soutiennent la zec dans cette activité. »

La directrice confirme que cette journée devient de plus en plus populaire et que d'excellentes retombées sont à prévoir pour les années futures. Il est à noter qu'à Ville-Marie, la zec Kipawa est la seule association à donner des certificats de pêche en herbe en été.



Profiter de votre passion? C'est réglé.



- Bénéficiez d'une **tarification privilégiée**
- **Économisez 10 %** si vous assurez plus d'un véhicule récréatif*
- N'ayez **aucune obligation** d'assurer votre auto ou votre résidence chez nous
- Service professionnel et personnalisé



* Certaines conditions et exclusions s'appliquent.

Ann Davis

Agente en assurance de dommages

Groupe assurance Davis inc.
Cabinet en assurance de dommages

1 888 951-8443

www.groupeassurancedavis.com

Affilié à :


La Capitale
Assurances générales



Bien assurer votre havre de paix? C'est réglé.



- **Économisez 50 \$** sur une nouvelle assurance chalet (police 2 ans) en assurant votre auto avec nous
- Bénéficiez d'une **couverture adaptée** à votre utilisation des lieux, que vous vous y rendiez à l'année ou que vous en fassiez un usage saisonnier
- **Obtenez une réduction** si votre résidence secondaire est munie d'un système de sécurité contre l'incendie relié à un central reconnu

CI997 AAL-684 (2012-04)

Vos assurances? C'est réglé.



Automobile
Habitation
Protection juridique
Véhicules récréatifs
Entreprise

Dossiers zecs

Zec Mitchinamecus : Une première au Québec...!

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

Cohabitions, partageons et respectons-nous...!

Cette photo a été prise à la suite de la publication du feuillet Partager le territoire, c'est naturel!, le 25 mai dernier. Le conseil d'administration de la zec en présence de **M. Paul-Émile Ottawa** (Chef Atikamekw de Manawan, à gauche) et **M. Michel Newashish** (à droite), frère de **M. Léon Newashish**, Chef de famille au dépôt Carrier, ont unanimement résolu de nommer **M. Michel Newashish**, directeur et conseiller du président, **M. Jacques Smith**.

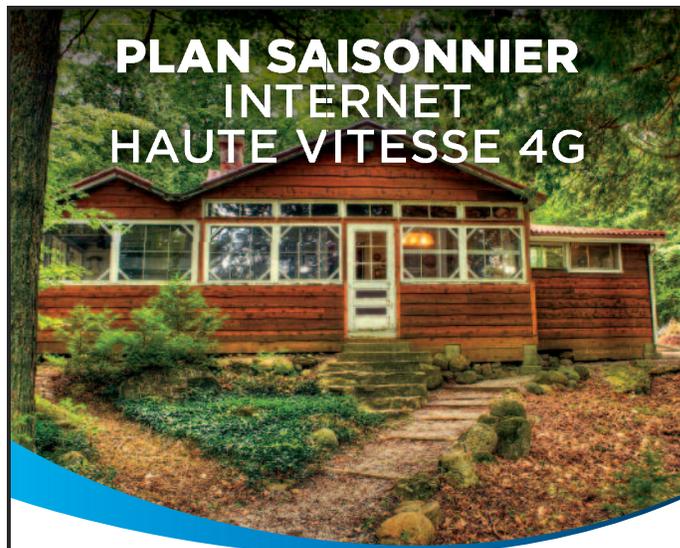


M. Newashish aura la responsabilité des dossiers de planification et de coupes forestières, du développement des nouveaux campings, de l'évaluation et de la possibilité d'établir des aires protégées sur le territoire de la zec.

En plus de valoriser la protection et le partage des ressources naturelles et de la faune, M. Newashish organisera des rencontres avec nos membres afin de favoriser la cohabitation et le respect mutuel des deux nations. M. Ottawa est très conscient que la ressource n'est pas inépuisable et nous devons unir nos forces pour la protéger et en assurer la pérennité.

Nous sommes tous convaincus que cette union aura un effet des plus positifs, car si nous apprenons à mieux se connaître et à se respecter. Tous en profiterons.

Jacques Smith
Président, Zec Mitchinamecus



PLAN SAISONNIER INTERNET HAUTE VITESSE 4G

Grâce au **Plan saisonnier Internet haute vitesse 4G** de **Xplornet**, ne vous souciez plus de payer trop cher pour un service Internet que vous n'utiliserez pas durant votre absence.

LE PLAN SAISONNIER INTERNET HAUTE VITESSE 4G :

- › Solution idéale pour les propriétaires de chalets et les « snowbirds ».
- › Choix de forfaits : Fixe Sans Fil 4G ou Satellite 4G.
- › Interruption maximale de 6 mois par tranche de 12 mois.
- › Pendant la saison morte, payez seulement 4,99 \$/mois + location de l'équipement.
- › Aucun frais de désactivation ou de réactivation.
- › L'abonnement demeure en service, mais l'allocation de bande passante est réduite à 200 Mo (le service de courriel reste fonctionnel).
- › Une date de réactivation est nécessaire.

CONTACTEZ SANS FRAIS LE 1 866 841-6001
POUR PLUS DE DÉTAILS.

**SERVICE INTERNET
HAUTE VITESSE 4G AU CANADA.
UNE EXCLUSIVITÉ DE XPLORNET.**



www.xplornet.com
www.facebook.com/XplornetQC

Nouvelles de la Fondation Guy Chevette



Dates et événements significatifs de la Fondation Guy Chevette

Andrée Delisle – andree.delisle@zecquebec.com

Quelques dates et événements significatifs depuis les débuts de la Fondation Guy Chevette

Date	Description	Revenus	Dépenses
02-12-2002	Immatriculation de la Fondation Guy Chevette		
2002 à 2006	Aucun rapport financier, uniquement une balance de vérification		
2005	Don d'Abitibi-Consolidated	50 000 \$	
2006	Don de Zecs Québec	10 000 \$	
2006	Souper de financement au restaurant Le Parlementaire	16 810 \$	
2007	Montant reçu de la Fondation de la faune du Québec – Démarrage	15 000 \$	
2007	Don du ministre Pierre Corbeil	10 000 \$	
2007-2008	Don de la Caisse populaire Desjardins de Bellevue	10 000 \$	
2007	Projets dans les régions		40 000 \$
2008	Projets dans les régions		4 998 \$
2008	Don du ministre Claude Béchard	5 000 \$	
2007 à 2011	Don de plusieurs députés	6 850 \$	
2008-2009-2011	Don du Mouvement des caisses Desjardins	60 000 \$	
2008-2009-2010	Campagne de financement dans les zecs : Objectif : 125 000 \$	117 712 \$	
2009	Cocktail d'înatore et encan silencieux	21 386 \$	
2010	Cocktail d'înatore et encan silencieux	13 683 \$	
2011	Cocktail d'înatore et encan silencieux	23 141 \$	
2007 à 2011	Dons personnels	3 714 \$	
2011-2012	Loterie provinciale, objectif : 400 000 \$	126 800 \$	75 163 \$
2012	Projets dans les régions		51 637 \$
2012-2013	Campagne majeure de financement en partenariat avec BNP Stratégies Gestion philanthropique	Objectif : 500 000 \$	Honoraires BNP : 73 500 \$

Encaisse FGC au 31 mai 2012 : 35 392 \$

Encaisse Loterie au 31 mai 2012 : 126 800 \$

Placements FGC : 163 484 \$



Nouvelles de la Fondation Guy Chevette

La loterie «Évasion Nature» de la Fondation Guy Chevette : Les gagnants répartis aux quatre coins de la province

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

Le 25 mars dernier, le tirage de la loterie «Évasion Nature» dévoilait le nom des gagnants des quatre prix.

Étant donné que les chanceux venaient de quatre régions différentes, il nous était difficile d'aller les rencontrer. Heureusement, un des concessionnaires participants au concours a eu la gentillesse de nous faire parvenir la photo d'un des deux gagnants des véhicules BRP. Il s'agit de **M^{me} Denise Blais** de Chandler en Gaspésie, gagnante du VTT Can-Am Outlander 650 XT 2012. **M. Christian Richer** de Ville-Marie du Témiscamingue, lui, est l'heureux gagnant du Côte-à-côte Can-Am Commander 800 XT 2012.

M^{me} Lucie Hamel de Saint-Augustin, de la région de Québec, est celle dont le nom sortait pour rafler le 1^{er} prix qui était un camion et une roulotte. **M. Jonathan Thériault** de Saint-Cyprien de la région du Bas-Saint-Laurent, est le gagnant du troisième prix, un forfait annuel toutes activités dans une zec de son choix. Au téléphone, il m'avait confié qu'il choisirait probablement la zec du Bas-Saint-Laurent.

Finalement, c'est la zec des Passes, du Lac-Saint-Jean, qui se mérite le moteur 15 HP Evenrude de BRP. Nous sommes d'autant plus heureux que la zec ait gagné au tirage, car elle avait réussi à vendre tous ses billets de loterie. La seule autre zec qui avait écoulé les 300 billets est la zec Kipawa de l'Abitibi-Témiscamingue.

Encore une fois, félicitations à tous ces gagnants de la loterie «Évasion Nature» de la FGC!



La loterie Évasion Nature : 10 zecs et un regroupement voient leurs projets retenus

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

Le conseil d'administration de la Fondation Guy Chevette dévoile les projets sélectionnés qui seront effectués au cours de la présente saison. Au total, la fondation versera un montant de 51 637 \$, bénéfiques nets récoltés par la vente des billets de la Loterie Évasion Nature, édition 2011-2012.

Zec	Région	Montant accordé	Description
Rivière-Blanche	Québec	10 000 \$	Restauration biodiversité
Boullé	Lanaudière	6 000 \$	Aménagement de frayères au lac Jacques
Bras-Coupé-Désert	Outaouais	6 000 \$	Aménagement de frayères au lac Morenz
Forestville	Côte-Nord	3 000 \$	Diagnose des lacs Zotique et du Pont
RGZ	Saguenay – Lac-St-Jean	5 000 \$	Inventaire SIFZ (régional)
Louise-Gosford	Estrie	3 500 \$	Inventaires des ponts et ponceaux
Labrieville	Côte-Nord	6 000 \$	Traverse pour l'émissaire du lac Labossière
Lesueur	Laurentides	3 500 \$	Implantation d'abris à poisson pour la communauté piscicole du lac Lesueur
Anse-St-Jean	Saguenay – Lac-St-Jean	4 000 \$	Nettoyage d'un ruisseau
Batiscan-Neilson	Québec	1 000 \$	Amélioration des habitats de reproduction pour l'omble de fontaine aux lacs de la Hauteur et Rante
Bas-Saint-Laurent	Bas-Saint-Laurent	3 637 \$	Réfection chemin d'accès du secteur Matinal
Total		51 637 \$	



Nouvelles de la Fondation Guy Chevette

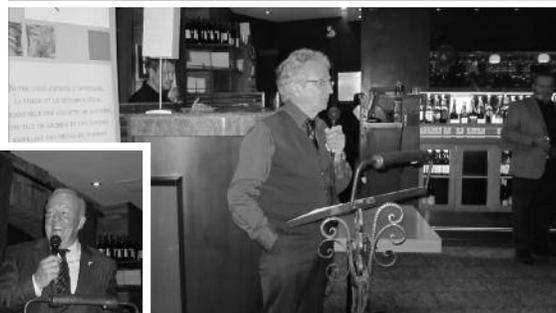


4^e cocktail dînatoire de la Fondation Guy Chevette

Marjolaine Vézina – marjolaine.vezina@zecquebec.com

Voici les gagnants de l'encan silencieux du 4^e cocktail dînatoire de la FGC

# lot	Articles	Vente \$	Acheteur
LOT 1	Certificat-cadeau, Aviatic	120 \$	Jean-Sébastien Lauzon
LOT 2	Forfait, Sépaq	1 000 \$	Jean-Sébastien Lauzon
LOT 3	Cerf de Virginie, FFQ	200 \$	Lucien Girard
LOT 4	Printemps arctique, FFQ	150 \$	Léon Alain
LOT 5	Mouches à saumon, FQSA	95 \$	Gaston Turcotte
LOT 6	Chapeau fourrure, FTGQ	105 \$	André Martin
LOT 7	2 billets du Capitole	65 \$	Florent Boivin
LOT 8	Les Capitales, FGC	95 \$	Florent Boivin
LOT 9	Fusil Remington, FGC	480 \$	Caroline Brosseau
LOT 10	Carabine Remington, FGC	550 \$	Gilles Frenette
LOT 11	Certificat-cadeau, Aviatic	115 \$	Jean-Sébastien Lauzon
LOT 12	Matériel Can-Am, BRP	650 \$	Jean-Sébastien Lauzon
LOT 13	Une reproduction, MRNF	170 \$	Marc Alain
LOT 14	2 livres + DVD, ZQ	65 \$	Florent Boivin
LOT 15	Canot en cèdre, Pétrolia	1 800 \$	Guy Chevette
LOT 16	Canne à pêche et mouline, FGC	1 000 \$	Marc-Yvan Côté
LOT 17	Manteau, t-shirt, ZQ	95 \$	Serge Dion
LOT 18	Manteau, t-shirt, ZQ	85 \$	Lucien Girard
LOT 19	Manteau, t-shirt, ZQ	90 \$	Dominique Tremblay
LOT 20	Matériel Can-Am, BRP	650 \$	Henri Magier
LOT 21	Ens. Camo + dossard, FGC	380 \$	Mario Lacasse
LOT 22	Ens. camo + dossard, Latulippe et FGC	340 \$	André Gauthier
LOT 23	Litho Guy Lafleur, Marc-Yvan Côté, TUPP Canada	200 \$	Mathias Dufour
		8 500 \$	
Prix de présence			
Tirage de 2 livres: Chasser au Québec			
Anne Caron, Québec			
Dominique Tremblay, Îsle-Aux-Coudres			





Sources naturelles

L'hydroélectricité et l'énergie éolienne : deux sources d'énergie propre et renouvelable. En soutenant leur développement complémentaire et parallèle, Hydro-Québec poursuit ses efforts visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre en Amérique du Nord.

